

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Dordogne

COMMUNE de
SAINT-FELIX-DE-REILHAC-ET-MORTEMART

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 11

En exercice : 10

Qui ont pris part à la délibération : 10

Dont pouvoirs : 1

L'an deux mil vingt cinq, le trois mars, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-FELIX-DE-REILHAC-ET-MORTEMART**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-François AUTEFORT**.

Date de la convocation : 12/02/2025

Date d'affichage : 04/03/2025

Étaient présents : M. Jean-François AUTEFORT, M. Dominique LAPORTE, M. Régis ROBERT, Mme Anne-Marie CARDON, M. Thierry SAULIERE, M. Pierre GALLET, Mme Christèle NEYRAT, Mme Nicole LACHAUD, Mme Marie-Noëlle CLAUZURE.

Étaient absents excusés : Mme Anne-Catherine BALLAND.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : Mme Anne-Catherine BALLAND en faveur de Mme Nicole LACHAUD.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 9

Secrétaire : M. Pierre GALLET.

MA-DEL-2025-008 OBJET : VALIDATION CA ET CG BUDGET 16801 -2024

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme Anne-Marie CARDON, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par M. Jean-François AUTEFORT, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi : (en Euros)

Compte Administratif AEP- 16801

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou
	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)
<i>Compte administratif principal</i>						
Résultats reportés	0,00	29 021,77	56 014,59	0,00	56 014,59	29 021,77
Opérations de l'exercice	86 342,96	73 034,60	256 852,87	364 449,87	343 195,83	437 484,47
Totaux	86 342,96	102 056,37	312 867,46	364 449,87	399 210,42	466 506,24
Résultats de clôture	0,00	15 713,41	0,00	51 582,41	0,00	67 295,82
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux cumulés	86 342,96	102 056,37	312 867,46	364 449,87	399 210,42	466 506,24
Résultats définitifs	0,00	15 713,41	0,00	51 582,41	0,00	67 295,82

et après avoir reconnu la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Conseil Municipal adopte le compte de gestion dressé par le Comptable du SGC de Sarlat, sans observation ni réserve.

Certifiée exécutoire après transmission à
la Sous-préfecture de SARLAT et publication
par voie d'affichage le 04/03/2025

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Jean-François AUTEFORT

